



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Direction Générale des Services

Ref : CA2020/48

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 SEPTEMBRE 2020

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE RÉVISION DU PLAN DE PROVISIONS « GROS ENTRETIENS ET RÉPARATIONS (GER) » DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE

➔ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 18 septembre 2020 réuni sous la présidence de Monsieur Lionel LARRÉ,

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu les statuts en vigueur de l'université,

Vu la délibération CA 2016/94 du 21 octobre 2016 portant approbation du plan de provision pour gros entretien ou révisions portant sur la période 2016/2020,

Le quorum étant atteint,

Entendu l'exposé de Mme Onillon, directrice des affaires financières de l'université,

➤ *Après en avoir délibéré,*

➔ **APPROUVE** la révision du plan de provisions GER (Gros Entretien et Réparations) de l'Université Bordeaux Montaigne, ayant pour objet:

- de neutraliser l'année 2020 de mise en œuvre du plan (en n'opérant aucune dotation aux provisions, ni de reprise de provisions) ;

- de décaler l'exécution du plan sur l'année 2021 et d'en prolonger la durée jusqu'en 2024.

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 18 septembre 2020.

Nombre de membres présents	21
Nombre de membres représentés	4
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	25
Nombre de votes pour	25
Nombre de vote(s) contre	0

Le président,


Lionel LARRÉ.

PRÉSIDENCE

Publié le :

14 OCT. 2020

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :

- 5 OCT. 2020